

GROUPE DE TRAVAIL GT6f

Enjeux fonciers et patrimoniaux Pyrénées-Atlantiques

| | |
|-------------------------|--|
| Type de document | RELEVÉ D'ÉCHANGES ET DE CONCLUSIONS |
| Groupe de travail | GT6f |
| Date de la réunion | 13 septembre 2011 |
| Lieu de réunion / Salle | CCI Bayonne |
| Référence | GPSO-11-EGI-3-CRT-6181web |

1. Objet de la réunion

Cette réunion fait suite à l'optimisation de ou des hypothèses de tracés à approfondir proposées au Comité de Pilotage du 23 juin 2011.

L'objet de la réunion est :

- de rappeler la comparaison des hypothèses de tracés et présenter les conclusions du COPIL du 23 juin 2011,
- de présenter les optimisations de tracés réalisées depuis le COPIL,
- de présenter les emprises associées au tracé à l'aide d'indicateurs (acquisitions, surface d'emprise...),
- de présenter les principales mesures envisagées,
- enfin, de recueillir les avis des membres du GT sur les emprises et les mesures principales envisagées.

Enfin, en fin de réunion, RFF expose le calendrier prévisionnel des étapes ultérieures de GPSO.

2. Déroulement de la réunion

Après un tour de table de présentation, RFF et EGIS présente le film en 3 dimensions des maquettes des hypothèses de tracés réalisées en avril 2011 ainsi qu'un rappel des choix issus de la comparaison des hypothèses de tracés sur les secteurs 450, 460 et 470.

Après la présentation des films 3D, RFF et EGIS présentent les plans hors format de l'hypothèse de tracé à approfondir et les optimisations de tracés en plan et en profil en long réalisées cet été.

Dans le secteur des Pyrénées-Atlantiques, les optimisations ont porté sur les secteurs suivants :

- secteur 450 à Villefranque : le tracé H452 a été décalé en plan afin d'éviter le rescindement du ruisseau de Bellegarde.
- secteur 450 à Arcangues : le tracé H452 a été décalé d'environ une centaine de mètres vers l'est pour tenir compte des éléments suivants :
 - o éloignement de la Villa Berriotz, monument historique inscrit,
 - o évitement des habitats potentiels de Pique-prune,
 - o prise en compte de la demande de la commune d'Arcangues pour la mise en place d'une tranchée couverte au droit de la RD932,
 - o prise en compte de la demande de la commune d'Arcangues au droit de Larreburea : rallongement de la tranchée couverte,
- secteur 460 Saint-Pée-sur-Nivelle : ripage du tracé H461 côté océan pour limiter les emprises sur des habitats à enjeux très forts milieu naturel. De plus le tracé s'éloigne du bâti Marmantxo.

- secteur 470 Urrugne et Biriadou : le tracé H473 a été optimisé au droit :
 - o de la RD4 afin de réaliser un rétablissement le moins impactant possible et d'assurer les rétablissements hydrauliques et écologiques des cours d'eau,
 - o du fleuve Untaxin où le tracé a été décalé afin d'éviter tout rescindement de ce cours d'eau à enjeux,
 - o de la Bidassoa où le calage en plan du projet a été adapté pour assurer une continuité avec le projet espagnol du « Y basque ».

RFF et EGIS présentent les emprises associées au tracé notamment quelques indicateurs représentatifs à savoir le nombre d'acquisitions, la surface d'emprise et les surfaces d'emprises agricoles et sylvicoles.

Puis les mesures principales envisagées sont présentées.

3. Relevé des échanges et des contributions

UNPI

Y a-t-il une expertise des bâtis proches du tracé avant travaux?

- *EGIS précise qu'un état des lieux est réalisé avant travaux sur les bâtis proches du tracé. La distance est prise en compte au cas par cas.*

Que se passe-t-il lors d'un accident de train de fret ou de voyageurs sur la ligne?

- *EGIS précise que les tunnels sont équipés d'un monotube avec une paroi séparant les deux sens de circulation*

Quid de la continuité des études dans le Pays basque

- *RFF précise que les études se poursuivent dans le pays basque. Une réunion de concertation a eu lieu le 2 septembre avec les élus du Pays basque en présence du Préfet Aquitaine.*

Comment vont s'effectuer les indemnités des propriétaires pendant les travaux ?

- *RFF précise que des protocoles interdépartementaux seront signés entre le maître d'Ouvrage et les organisations professionnelles agricoles et forestières. Ces accords fourniront un cadre homogène pour l'indemnités des propriétaires et exploitants agricoles au moment des occupations temporaires nécessaires aux travaux. Ces protocoles permettront également de régler à l'amiable la plupart des dommages de travaux publics, qui sont inévitables lors d'un chantier de cette importance.*

Quel est le devenir des terrains situés sous les viaducs ?

- *RFF précise que les terrains seront acquis sous le viaduc sur une largeur correspondant à la projection verticale du tablier du viaduc, augmentée d'environ 10 m de part et d'autre.. Après les travaux, les terrains pourront être rétrocédés.*

Quel est le coût des acquisitions ?

- *RFF précise que le coût d'acquisition de chaque bien sera déterminé par France Domaine, d'après son usage, sa consistance et son état. Ce service de l'Etat se fonde sur les données du marché immobilier local au moment de l'évaluation. En moyenne, sur les récents projets de LGV conduits par RFF, 98% des acquisitions se sont faites à l'amiable..*

CG64

Les risques sismiques sont-ils bien pris en compte dans le cadre du projet ?

- *Egis précise que la réglementation sismique en vigueur est prise en compte. Les seuils réglementaires ont d'ailleurs été rehaussés récemment. Les études de projet en cours tiennent bien compte de ces seuils.*

SCOT Agglomération de Bayonne / sud des Landes

Le SCOT est prévu d'être mis à jour à l'automne 2011 / printemps 2012. Comment est-il prévu d'intégrer la ligne nouvelle GPSO ?

- *RFF prendra contact avec le SCOT pour les modalités de prise en compte*

4. Synthèse des échanges et conclusion

Après un temps d'échanges autour des emprises et des principales mesures de réduction et de compensation, RFF présente ensuite le calendrier des étapes ultérieures :

- présentation du tracé consolidé : automne 2011,
- consultation du public : novembre 2011,
- Comité de pilotage : janvier 2012,
- Dossier support pour approbation ministérielle : début 2012,
- Etude d'impact, préparation enquête publique : 2012
- Enquête publique : automne 2013.